

## Qui peut intégrer la plateforme?



Les enfants de 0 à 12 ans.

Avec une suspicion de trouble du neuro-développement



Adressés par un médecin (pédiatre, généraliste, de PMI, scolaire ...)

## La plateforme c'est:

Accélérer l'accès au diagnostic

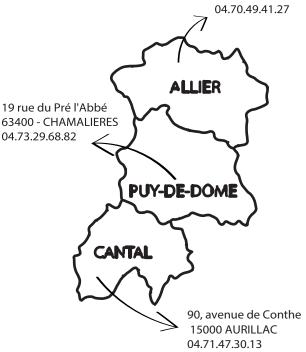
Informer sur les TND

Apporter un appui à tous les professionnels pour le repérage

Favoriser l'accès rapide aux rééducations

Eviter les errances diagnostiques

6 rue J.Jacques Rousseau 03000 - MOULINS 04.70.49.41.27





# **Plateforme** Interdépartementale de **Coordination et** d'Orientation

pour les enfants avec un possible trouble du neurodéveloppement

De 0 à 12 ans

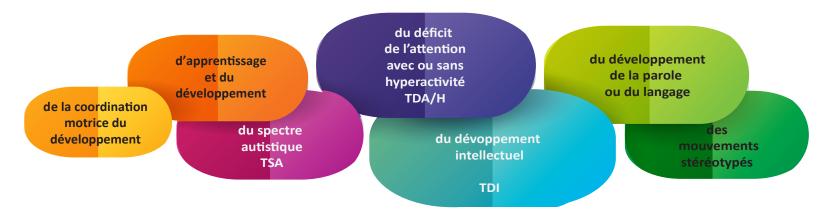
Cantal - Allier - Puy-de-Dôme







Vous avez des interrogations, ou des inquiétudes sur la santé, la scolarité, le comportement d'un enfant ... Certains signes peuvent indiquer un trouble :



#### QU'EST CE QU'UNE PLATEFORME DE COORDINATION ET D'ORIENTATION ?

Un dispositif qui n'est pas un lieu de soins mais qui s'appuie sur un réseau de professionnels en libéral (psychomotriciens, ergothérapeutes, psychologues) et en structure (CAMSP, CMP, CMPP)

Rémunère directement les professionnels libéraux de façon à ce qu'il n'y ait pas de reste à charge pour la famille.

La prise en charge est assurée pendant 1 an, 2 ans maximum.

### **QUI PEUT SAISIR LA PLATEFORME?**

Un médecin (pédiatre, généraliste, scolaire ...) peut adresser un enfant grâce au livret de repérage.

L'entourage de l'enfant peut être acteur de repérage :

L'entourage de l'enfant peut être acteur de repérage : famille, enseignants, professionnels de la petite enfance...

7-12 ans





